



Schweizerische Richtervereinigung für Mediation und Schlichtung

Groupement suisse des Magistrats pour la Médiation et la Conciliation

Formation continue et Assemblée générale (pour les membres de GEMME) puis

COLLOQUE

Concilier d'abord, juger ensuite – ça bouge dans les cantons !

Jeudi 30 septembre 2021

Domaine Notre-Dame de la Route, ch. des Eaux-vives 17, 1752 Villars-sur-Glâne

Formation continue et assemblée générale (pour les membres)

8h30-11h30 : Formation offerte aux membres de GEMME Suisse ainsi qu'aux intervenants du colloque : *La communication en salle d'audience*, par Camilla Hölzer, présidente de GEMME Deutschland, présidente d'une section de la Cour fiscale de Cologne, juge conciliateur, chargée de la formation à la conciliation pour toutes les juridictions de Rhénanie-Westphalie

12h00 : Assemblée générale de GEMME Suisse

Colloque (ouvert à tous)

13h45 : Accueil, présentation de l'association et du programme du colloque par Marie-Pierre de Montmollin, présidente de GEMME Suisse

14h00 : *Expérience valaisanne ; le district de Monthey et le modèle de Cochem*, par Christian Nanchen, chef du service cantonal de la jeunesse, Sion

14h30 : Discussion

14h40 : *Expérience vaudoise ; la Permanence de Médiation de l'ordre judiciaire vaudois*,
Me Cinthia Lévy, avocate, médiatrice, chargée de cours aux universités de Lausanne et
Genève

15h10 : Discussion

PAUSE

15h40 : *Expérience neuchâteloise ; la co-construction d'un projet-pilote de renvoi en médiation du tribunal régional à Boudry ; regard des partenaires du projet*, par Me Basile Schwab, avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats neuchâtelois, Nadia Rosset, médiatrice, Isabelle Bieri, ancienne juge au tribunal régional de Boudry et médiatrice, responsable de projet

16h10 : Discussion

16h20 : *Pratique fribourgeoise ; les conciliations menées par les préfets sur délégation du ministère public*, par François Genoud, Préfet du district de la Veveyse

16h50 : Discussion

17h00: Fin

Public-cible du colloque

Juges, procureurs, préfets, juristes, greffiers, avocats, médiateurs, travailleurs sociaux, policiers et tout public intéressé par la conciliation et la médiation

Lieu

Domaine Notre-Dame de la Route, ch. des Eaux-Vives 17, 1752 Villars-sur-Glâne

Prix du colloque

CHF 80.- (CHF 60.- pour les membres de GEMME)

Inscription

Merci de faire parvenir votre inscription par e-mail à l'adresse suivante :
chantal.demontmollin.cdm@gmail.com

ou à l'adresse postale : GEMME SUISSE, rue des Vergers 3, 2016 Cortaillod

Délai d'inscription : 30 août 2021

Bulletin d'inscription pour le colloque du 30 septembre 2021 :

NOM et PRENOM.....

ADRESSE.....

ADRESSE ELECTRONIQUE

NUMERO DE TELEPHONE.....

Merci de souligner ou cocher ce qui convient :

- Je suis membre de GEMME Suisse et je participerai à la formation du matin **et** à l'assemblée générale ;
- Je suis membre de GEMME Suisse et je participerai au colloque de l'après-midi uniquement ;
- Je ne suis pas membre de GEMME Suisse et je participerai au colloque de l'après-midi ;
- Je ne suis pas membre de GEMME Suisse mais je souhaite le devenir, et je participerai à la formation du matin. J'ai pris connaissance de la cotisation d'inscription de CHF 120.-, que je réglerai avant la tenue du colloque sur le CCP 17-68730-1.

L'inscription sera valable dès réception du paiement sur le compte suivant :

CCP 17-68730-1

IBAN CH41 0900 0000 1706 8730 1

A envoyer à l'adresse électronique : chantal.demontmollin.cdm@gmail.com

ou par poste à l'adresse :

GEMME Suisse, rue des Vergers 3, 2016 Cortaillod

Délai d'inscription : 30 août 2021